



**CONVENTION
ENTRE
LA VILLE DE ROUEN
ET
SPOR TENNIS DE TABLE**

ENTRE LES SOUSSIGNES :

- **La Ville de ROUEN**, représentée par Madame Sarah BALLUET, Adjointe au Maire chargée du Sport, agissant au nom et pour le compte de ladite ville en exécution de la délibération du Conseil Municipal en date du 22 Septembre 2014 et de l'arrêté de délégation en date du 13 Mai 2014,

d'une part,

ET :

- Le « SPOR Tennis de Table » dont le siège est situé gymnase Colette Besson rue Chanzy 76100 ROUEN, représenté par Monsieur Dominique FACHE, Président, habilité à cet effet par délibération du Conseil d'Administration en date du _____ (à compléter par l'association),

d'autre part,

IL EST EXPOSE ET CONVENU CE QUI SUIT :

I – EXPOSE

Le « SPOR Tennis de Table » club résident du Gymnase Colette Besson, souhaite procéder à l'achat de matériel de sonorisation afin d'animer les matches de pro B qui se déroulent dans le gymnase Colette Besson. Le coût de l'opération est estimé à 1.153,40 €.

Afin de participer au financement de cette opération, le Conseil Municipal de Rouen, lors de sa séance du 22 Septembre 2014, a décidé d'allouer au « SPOR Tennis de Table » une subvention de 1.000 €.

II – CONVENTION

Article 1^{er}.- La Ville de ROUEN s'engage à verser au « SPOR Tennis de Table » une subvention maximale de 1.000 € destinée à financer du matériel de sonorisation afin de promouvoir les matches de pro B qui se déroulent dans le gymnase Saint-Sever.

Article 2.- Le montant prévisionnel de la subvention a été déterminé en fonction du coût global de l'opération, soit 1.153,40 €. Dans l'hypothèse où le coût définitif serait inférieur au coût initialement prévu, l'aide financière serait réduite en conséquence, au prorata du montant facturé soit environ 80 %.

Article 3.- La subvention allouée par la Ville de ROUEN sera versée, au vu des avis de sommes à payer, sur production de la facture acquittée.

Article 4.- La subvention due par la Ville de ROUEN sera virée au compte bancaire du « SPOR Tennis de Table »

Code banque : 18306
Code guichet : 00010
Numéro de compte : 61781061000
Clé RIB : 30
Raison sociale et adresse de la banque : Crédit Agricole CRAM – CRNS Rouen Jeanne d'Arc 76000
ROUEN

Fait à Rouen, le

P. LE MAIRE de ROUEN
par délégation,

P. Le « SPOR Tennis de Table »

Sarah BALLUET
Adjointe au Maire

Dominique FACHE
Président